

25 juin 2014

Réponse du Conseil administratif à la motion du 16 septembre 2009 de M^{mes} Salika Wenger, Maria Pérez, Charlotte Meierhofer, M. Christian Zaugg, M^{mes} Marie-Pierre Theubet, Sarah Klopmann, Frédérique Perler-Isaaz, Renate Cornu, MM. Jean-Charles Lathion, Adrien Genecand et Jacques Baud: «Un coup de pouce pour les arts électroniques».

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à affecter un budget spécifique pour l'aide à la production émergente dans les arts électroniques et les nouveaux médias artistiques;
- à attribuer, si possible chaque année, dans le cadre de la distribution des différentes bourses, un prix à un artiste local;
- à s'engager à faire part aux conseillers municipaux, lors de la reddition des comptes, de la répartition de cette somme.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil municipal a accepté cet objet lors de sa séance plénière du 20 avril 2011, tel qu'amendé par la commission.

Le Conseil administratif rejoint les préoccupations des motionnaires face au numérique qui s'est imposé et qui a transformé profondément les pratiques quotidiennes partout dans le monde et dans une large majorité des domaines de l'activité humaine (science, finance, commerce, ingénierie, communication, éducation, etc.).

Grâce aux téléchargements facilités par les transmissions à haut débit et à des supports facilement accessibles (réseaux sociaux, iTunes, streaming, Google, téléphonie mobile, tablettes, clouding, TV, radio, etc.), l'aire de jeu est devenue quasi illimitée pour qui en maîtrise les outils.

Ces bouleversements technologiques ont induit des pratiques de masse, lesquelles ont instauré de nouvelles normes culturelles qui remettent en cause les conventions et les traditions établies.

Les gouvernements, l'industrie de l'édition (musicale, mais aussi cinématographique) et les défenseurs du droit d'auteur (OMPI, sociétés de perception) sont dépassés et tentent d'endiguer les atteintes à la propriété intellectuelle et commerciale que constitue le téléchargement gratuit illégal.

D'un autre côté, une nouvelle forme de citoyenneté est née, qui a porté des révolutions modernes comme le Printemps arabe ou qui permet de populariser internationalement et en temps réel les actions des Femen ou des Pussy Riot. Entre hyper démocratie et manipulation de masse, cette diffusion de l'information, qui passe par-dessus la censure, mais par-dessous la vérification des données, n'est d'ailleurs pas sans dangers.

On évoquera aussi la fracture numérique générationnelle qui fait que les plus jeunes d'entre nous, ces «natifs numériques», bénéficient d'un statut d'experts, et que les plus de 40 ans, ceux que l'on nomme les «migrants numériques», poursuivent une quête perpétuelle d'adaptation à un environnement de plus en plus complexe.

Le département de la culture et du sport est régulièrement interpellé face à ces nouveaux paradigmes en changement continu, car les applications artistiques sont multiples. On parle aujourd'hui de réalité virtuelle, de réalité augmentée, d'art génératif, d'art interactif, de net-art, de photographie numérique, d'art robotique, de webdocumentaire, de théâtre immersif, etc. L'art et la culture sont donc directement concernés et Genève a aussi le privilège d'abriter quelques expériences dans ce domaine.

Le Festival tous écrans (FTE), unique en son genre en Europe, a choisi de dépasser la question des supports et offre depuis 1995 un panorama de films de cinéma, séries télévisées, fictions ou documentaires interactifs du moment. Il fut l'un des premiers à montrer les œuvres télévisuelles de cinéastes de renom, à faire découvrir au public des séries télévisées et à accueillir une compétition d'œuvres transmédiées. Le FTE est au bénéfice d'une convention de subventionnement tripartite avec la Ville et le Canton (respectivement 335 000 francs et 180 000 francs annuels).

Le Festival Electron s'est imposé en moins de dix ans comme une référence européenne des musiques électroniques et a su tisser des liens forts avec les arts visuels et la danse contemporaine, tout en se positionnant comme un espace de débats et d'échanges (politique de la nuit, musicologie, etc.). Ce festival est au bénéfice d'une convention de subventionnement avec la Ville (300 000 francs annuels).

Le Mapping Festival, issu à l'origine des pratiques du vjing, est désormais dédié à l'art audiovisuel et aux cultures numériques sous les formes les plus diverses (performances audiovisuelles, installations, soirées clubbing, spectacle vivant, mapping architectural, workshops, conférences). Unique espace de diffusion de cette ampleur en Suisse, le festival est maintenant reconnu dans le monde entier. Le Festival Mapping a reçu 150 000 francs de subventions ponctuelles en 2014.

Dans le domaine privé, Genève peut aussi se targuer d'être le siège de LIFT Events qui explore depuis 2006 les implications commerciales et sociales de

l'innovation technologique à travers l'organisation d'une série d'événements internationaux. Il se pose comme «partenaire clé pour les entreprises, les organisations et les particuliers qui souhaitent identifier les défis et les opportunités critiques qui découleront de l'innovation technologique».

En ce qui concerne les artistes, on peut citer une expérience parmi les plus innovantes, à la croisée des arts et de la recherche scientifique. Il s'agit du dispositif Walk the edit élaboré par le cinéaste Ulrich Fischer avec une équipe d'une quinzaine de personnes (artistes, techniciens et chercheurs). Constitué principalement d'une application iPhone et d'un site web, il permet à n'importe quel créateur ou producteur de contenus de charger, d'indexer et de valoriser les contenus pour un usage interactif et original en situation de mobilité. (Soutiens ponctuels de la Ville de Genève de 25 000 francs en 2009 et 25 000 francs en 2010.)

Autre démarche artistique, aux échos internationaux cette fois, celle de Franz Treichler, cofondateur et leader du groupe genevois The Young Gods, lequel a littéralement révolutionné la manière de créer de la musique il y a trente ans en modélisant et en démocratisant le procédé du sampling (échantillonnage). Les Young Gods, et Franz Treichler en particulier, sont régulièrement cités comme source d'inspiration, voire comme modèles, par les représentants les plus illustres de la musique électronique et industrielle. Franz Treichler a reçu la Bourse d'aide à la création 2011-2012 pour un montant de 20 000 francs; il est actuellement au bénéfice de la Bourse pour les Musiques actuelles 2013-2014 (20 000 francs de la Ville et 20 000 francs du Canton).

En réponse directe à la motion M-882, le département de la culture et du sport aurait souhaité la création d'une bourse dans le domaine des arts électroniques dans le Projet de budget 2013. Mais, au vu du contexte budgétaire, ce projet n'a malheureusement pas pu être concrétisé.

L'idée avait aussi été émise de lier les arts numériques au Fonds général pluridisciplinaire et ce, pour deux raisons. La première reposait sur le constat que ce fonds est celui qui répondait le plus directement aux nouvelles formes de création contemporaine. La deuxième, d'ordre pratique et économique, qui privilégiait le traitement des dossiers par ce fonds, déjà doté d'une commission compétente, aurait évité de nouvelles charges administratives et financières. C'est dans cet esprit, toujours en réponse à la motion M-882, que le département de la culture et du sport envisageait d'augmenter le Fonds général pluridisciplinaire dans les projets de budget 2013 et 2014; augmentations qui n'ont pas pu se concrétiser pour les raisons évoquées ci-dessus.

Ainsi, le Conseil administratif adhère entièrement aux considérants et propositions de cette motion et soumettra au Conseil municipal, dès que les perspectives budgétaires le permettront, une demande d'augmentation du Fonds général

pluridisciplinaire d'un montant de 100 000 francs ainsi que les éventuelles autres pistes d'action de mise en œuvre de cette motion.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le maire:
Sami Kanaan